



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS est donné que la Ville de Bedford recevra, sous pli cacheté, **avant 11 heures, lundi le 20 juillet 2020**, à l'Hôtel de Ville situé au 1, rue Principale, Bedford, J0J 1A0, des soumissions pour le contrat suivant :

### **PROJET BED20200612 : SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE**

Pour cet appel d'offre, la Ville de Bedford demande une soumission pour les services énumérés ci-après :

- Tenue à jour du rôle et de la matrice graphique 2021-2022-2023-2024 ;
- Confection et dépôt du rôle triennal 2022-2023-2024 ;
- Maintien d'inventaire.

La Ville de Bedford demande également une soumission pour le prolongement optionnel du contrat pour 3 autres années :

- Tenue à jour du rôle et de la matrice graphique 2025-2026-2027 ;
- Confection et dépôt du rôle triennal 2025-2026-2027 ;
- Maintien d'inventaire.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en acquittant les frais établis par le SEAO. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

Pour toute question relative à la disponibilité des documents, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Guy Coulombe, Directeur général  
Téléphone : (450) 248-2440 poste 224  
[guy.coulombe@ville.bedford.qc.ca](mailto:guy.coulombe@ville.bedford.qc.ca)

De plus, pour être valide, chaque soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une caution de soumission présentée sous la forme d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bedford, d'un montant de dix mille dollars (10 000\$) et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le montant et les détails des soumissions ne seront pas divulgués tant que ceux-ci n'auront pas fait l'objet d'analyse. Les résultats selon les critères de sélection seront affichés ultérieurement sur le site SEAO ; seuls les noms des soumissionnaires seront mentionnés immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Bedford ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Bedford, ce 10<sup>e</sup> jour de juin 2020.

Le Conseiller technique  
Daniel Moreau, TP